



Forcer à rembourser un prêt (Belgique)

Par Timot

Bonjour.

J'ai prêté une très large somme à un ami dans le besoin il y a quelques années, mais maintenant il refuse de me rembourser. Est-ce qu'il y aurait moyen de le forcer à payer? Je n'ai pas de reconnaissance de dette mais j'ai plein de messages Facebook et des virements bancaires qui le prouvent.

P.S. Je suis Belge. Je n'ai pas trouvé de forum identique pour la Belgique.

Par Isadore

Bonjour,

Et votre ami est-il résident en Belgique ?

Si oui, et que la somme en jeu en vaut la peine, mieux vaut consulter un avocat belge. Comme en France, il existe des permanences juridiques gratuites :

[url=https://justice.belgium.be/fr/besoin_dun_avis_juridique]https://justice.belgium.be/fr/besoin_dun_avis_juridique[/url]

Je suppose que comme en France la difficulté sera de prouver que votre intention était de prêter, et non de donner.

La jurisprudence belge semble un peu plus exigeante qu'en France en ce qui concerne le formalisme d'un contrat de prêt, je ne sais pas si vos messages suffiront.

Espérez toujours qu'un intervenant du forum s'y connaisse en droit civil belge.

Par Timot

Merci pour ces conseils. Oui il réside en Belgique aussi. Ce sont plusieurs milliers d'Euros, mais je ne sais pas si c'est vraiment la peine d'engager un avocat pour ça. S'il y a moyen je préférerais faire les démarches moi-même.

Par Isadore

Voyez toujours un avocat gratuit.

Vous avez peut-être une assistance juridique avec une de vos assurances. En France c'est fréquemment avec les contrats d'assurance habitation ou de cartes bancaires.

Par Timot

Bonne idée, effectivement j'ai droit à un avocat pro deo. Je vais me renseigner.